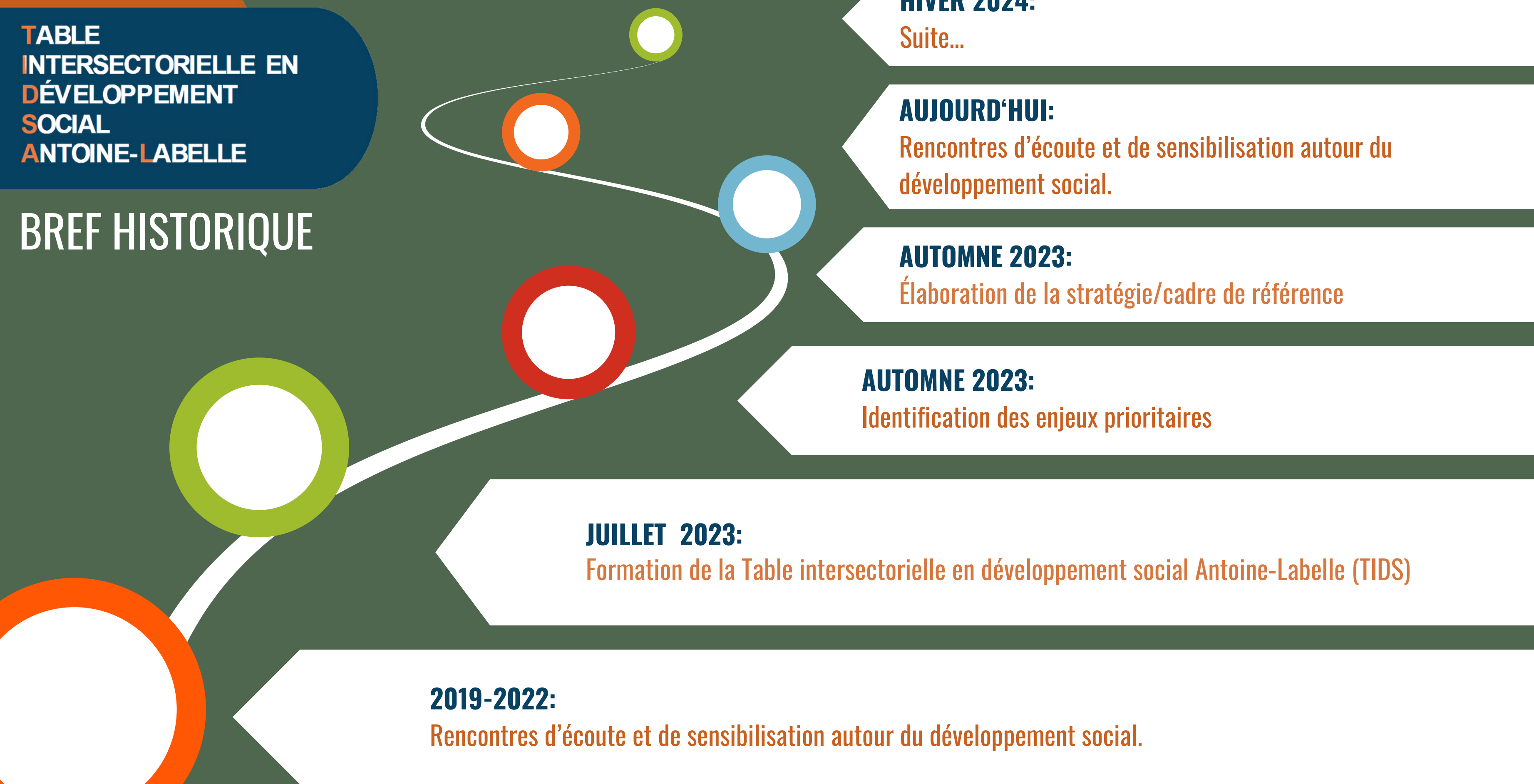


**ENSEMBLE DE LA DÉMARCHE VERS UN  
DÉVELOPPEMENT SOCIAL COLLABORATIF DANS  
ANTOINE-LABELLE**

Francis Mayrand

Directeur Corporation de développement communautaire des Hautes-  
Laurentides

## BREF HISTORIQUE



**PROPOSITIONS D'UN CADRE DE RÉFÉRENCE POUR UNE POLITIQUE EN  
DÉVELOPPEMENT SOCIAL POUR LA MRC ANTOINE-LABELLE**

**1 novembre 2023**

**Par le comité stratégie de la Table intersectorielle en développement social Antoine-Labelle**

**Quoi** : Ensemble de processus

**Pourquoi** : Améliorer la qualité de vie des individus et des collectivités

**Par qui** : L'État, le Monde municipal et la Société civile

**Comment** : En arrimant nos efforts collectifs lors de contributions conjointes en réponse aux réalités et enjeux territoriaux, en plaçant le citoyen au cœur de nos actions.

« Un ensemble de processus qui appellent la contribution conjointe de l'État, du monde municipal et de la société civile et qui visent l'amélioration des conditions de vie des personnes et des communautés. »

**Région :**

Définition administrative : Laurentides

**Territoire :**

Définition administrative : MRC Antoine-Labelle

**Secteur d'intervention :**

Organismes communautaires : secteurs d'intervention sociale comme la sécurité alimentaire, l'errance-itinérance, les dépendances, la violence conjugale, la périnatalité...

Monde économique : secteur industriel, commercial, PME, services...

MRC/municipalités : 4 secteurs géographiques: 1) la Lièvre Nord, 2) la Lièvre Sud, 3) La Rouge, et 4) le Centre.

**L'État : provincial/fédéral**

- Santé et services sociaux
- L'éducation
- L'habitation
- Développement territorial/vitalité du territoire/aménagement territorial
- Transport
- Service de police

**Municipalités/MRC/paramunicipal**

- L'aménagement du territoire, urbanisme
- L'habitation
- Le transport (voirie et transport en commun)
- La sécurité civile et le sentiment de sécurité
- La récupération et le recyclage des matières résiduelles
- La culture, les loisirs, les parcs

**Société civile**

- Organismes communautaires MRC A-L
- Entreprises privées et collectives
- Associations citoyennes

**Justice sociale :**

Adopter des façons de faire équitables et agir dans la transparence.

**Partenariat :**

Puisque nous sommes tous interdépendants, collaborer de manière engagée et collégiale.

**Égalité :**

Considérer de manière égalitaire tous les acteurs sans égard à la portée de leur intervention, leur pouvoir et leurs capacités d'agir.

## LES PRINCIPES DIRECTEURS GUIDANT LA RECHERCHE DE SOLUTIONS

1. Reconnaître et rechercher l'expertise locale et s'appuyer sur les forces du milieu.
2. Favoriser les actions concertées tout en s'élevant au-delà de nos «égosystèmes» avec bienveillance et empathie.
3. Mettre en place des solutions qui tiennent compte de la capacité des acteurs (financières, savoir, échéancier, ressources humaines...).
4. Intégrer notre diversité territoriale (4 grands secteurs géographiques de la MRC).



**TABLE  
INTERSECTORIELLE EN  
DÉVELOPPEMENT  
SOCIAL  
ANTOINE-LABELLE**

## **LES SECTEURS D'INTERVENTION FONDAMENTAUX DÉTERMINANT LA QUALITÉ DE VIE DES CITOYENS**

**Les conditions externes dans lesquelles les gens vivent, incluant des aspects de la fourniture de services et des conditions environnementales externes liées au logement, à la qualité de l'environnement et à la sécurité personnelle.**

- **Logement**
- **Accessibilité des services**
- **Qualité de l'environnement**
- **Sécurité personnelle**

Les conditions externes qui prévalent quand les gens participent à l'activité économique et en tirent profit.

- **Finances des ménages**
- **Emploi/travail rémunéré**

**Les conditions externes dans lesquelles les gens participent à des activités sociales au sein de leur collectivité.**

- **Possibilités et mobilité sociales**
- **Participation au processus démocratique**
- **Loisirs**
- **Éducation**
- **Stabilité sociale**
- **Accès aux ressources de santé**